Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260312-DC_010_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

BUREAU DECISIONNEL
Séance du 12 mars 2026

Décision DC-010-2026

L'an 2026 le 12 mars à 09 heures 00, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis à huis clos, sous la présidence de Monsieur Ronan KERDRAON.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Vincent ALLENO.

MEMBRES PRESENTS

Ronan KERDRAON, Sylvie GUIGNARD, Hervé GUIHARD, Christine METOIS-LE BRAS, Rémy MOULIN, Blandine CLAESSENS, Denis HAMAYON, Vincent ALLENO, Thierry SIMELIERE, Gérard LE GALL, Jean Paul HAMON, Bertrand FAURE

MEMBRES ABSENTS

Thibaut GUIGNARD, Jean-Marc LABBE, Pascal PRIDO, Joël LE BORGNE

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260312-DC_010_2026-DE

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

BUREAU DECISIONNEL
Séance du 12 mars 2026

Décision DC-010-2026

Rapporteur : Monsieur Vincent ALLENO

Objet : Candidature à l'appel à projets « Numérique pour toutes et tous » (FEDER 2021-2027) – Projet « Pour une culture numérique accessible à toutes et tous en Baie de Saint-Brieuc »

EXPOSE DES MOTIFS

Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) souhaite répondre à l'appel à projets 2025 « Numérique pour toutes et tous » porté par la Région Bretagne, dans le cadre du programme FEDER 2021-2027 (axe 1.3.1 : numérique inclusif). Ce projet vise à réduire la fracture numérique sur le territoire en développant trois actions complémentaires :

1. Création d'un FabLab mobile pour diffuser la culture numérique et la réparation d'objets.
2. Médiation numérique ciblée auprès des publics éloignés (jeunes, personnes en insertion, habitants ruraux).
3. Conception de bornes Low'TIC (éco-conçues et accessibles) pour faciliter l'accès aux démarches administratives.

Ces actions s'inscrivent dans le Schéma Numérique Responsable de SBAA et complètent le dispositif Visa Numérique Bretagne, avec un focus sur les publics non couverts à ce jour (16-18 ans, personnes en emploi précaire, habitants en milieu rural). Le projet bénéficiera à 38 815 habitants identifiés en fragilité numérique (source : étude PorTrea).

Plan de financement prévisionnel :

DÉPENSES	Montant (€)	%	RECETTES	Montant (€)	%
Dépenses de personnel	125 000	83%	FEDER (Région Bretagne)	87 000	58%
Autres dépenses (OCS)	25 000	17%	Visa Numérique Bretagne	9 000	6%
			Autofinancement SBAA	54 000	36%
TOTAL	**150 000**	100 %	**TOTAL**	**150 000**	100%

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la décision suivante.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260312-DC_010_2026-DE

DECISION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération 209-2020 en date du 1er octobre 2020 portant délégation d'attributions de l'Assemblée délibérante au Bureau pour répondre à des appels à projets pour toute opération entrant dans les domaines de compétence de la Communauté d'agglomération

VU l'appel à projets **« Numérique pour toutes et tous »** porté par la **Région Bretagne**,

VU le dossier de candidature et le plan de financement joint,

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE BUREAU DE DECISIONNEL

APPROUVE le projet « Pour une culture numérique accessible à toutes et tous en Baie de Saint-Brieuc » et le plan de financement prévisionnel tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Président à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel dans la limite des enveloppes votées. .

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter la subvention FEDER auprès de la Région Bretagne.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent au dossier de demande de subvention « Numérique pour toutes et tous » .

AUTORISE Monsieur le Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération ou son représentant à prendre toute disposition nécessaire à l'application de la présente décision.

Présents : 12	Pouvoirs : 0	Total : 12	Exprimés : 12
Voix Pour : 12	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

Saint Brieuc, le 12 mars 2026

Président,

Ronan KERDRAON